



**Première réunion du Sous-Groupe de
Travail sur les Aires Protégées et la Faune
Sauvage en Afrique Centrale (SGTAPFS1).**

COMMUNIQUE FINAL

Douala, Cameroun, du 18 au 20 novembre 2013

Du 18 au 20 novembre 2013, il s'est tenue à Douala au Cameroun, la **première réunion du Sous-Groupe de Travail sur les Aires Protégées et la Faune Sauvage en Afrique Centrale (SGTAPFS1)**, sous le patronage de Monsieur **Raymond MBITIKON**, Secrétaire Exécutif de la COMIFAC.

Cet atelier a été organisé par le Secrétariat Exécutif de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), en collaboration avec le Réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrale (RAPAC) et avec l'appui technique et financier du projet GIZ et de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA).

Les objectifs de cet atelier ont été les suivants :

- Présenter les missions et les modalités de fonctionnement du Sous-Groupe de Travail sur les Aires Protégées et la Faune Sauvage à ses membres ;
- Présenter les résultats intermédiaires de l'étude sur l'harmonisation des législations sur la faune et les aires protégées en Afrique centrale ;
- Finaliser le guide sur la création et la gestion des aires protégées transfrontalières en Afrique centrale ;
- Faire le point sur la mise en œuvre du plan d'action pour le renforcement de l'application des législations nationales sur la faune sauvage (PAPECALF) pour la période 2012-2017, notamment la mise en place des Cellules Nationales de Coordination pour le suivi de la mise en œuvre de ce plan ;
- Elaborer et adopter la feuille de route 2014 du Sous-Groupe de Travail sur les Aires Protégées et la Faune Sauvage

Ont pris part à cet atelier, près d'une trentaine de participants, composés des Directeurs en charge de la Faune et/ou des Aires Protégées, des Coordonnateurs Nationaux de la COMIFAC, des responsables des agences nationales des parcs des pays membres de la COMIFAC, des représentants du Groupe de Travail Biodiversité de l'Afrique Centrale (GTBAC), des représentants de la COMIFAC, du RAPAC, des représentants des partenaires au développement (WWF, WCS, GIZ, JICA, TRAFFIC, MIKE) et des personnes ressources.

L'organisation des travaux s'est faite en 4 sessions :

- Session 1 : cérémonie d'ouverture ;
- Session 2 : questions nécessitant un examen approfondi ;
- Session 3 : questions d'information ;
- Session 4 : cérémonie de clôture.

SESSION 1 : CEREMONIE D'OUVERTURE

Elle a été marquée par :

- i. les allocutions des personnalités ci-après :
 - Madame Risa KASAI, Représentante de la JICA ;
 - Madame Danièle FOUTH, Représentante de la GIZ ;
 - Monsieur Raymond MBITIKON, Secrétaire Exécutif de la COMIFAC

Ouvrant la cérémonie inaugurale par son mot de bienvenue, **Madame Risa KASAI**, représentante de la JICA, a tout d'abord exprimé sa joie pour la tenue de la première réunion et d'appartenir au SGTAPFS et ensuite a invité tous les participants à mettre un accent sur les discussions constructives afin de maximiser les bénéfices de l'atelier.

Madame **Danièle FOUTH**, représentante de la GIZ, quant à elle, a félicité le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC d'avoir organisé cette rencontre, conformément à l'une des recommandations de l'atelier sous régional de l'espace COMIFAC, tenu à Brazzaville en avril 2013, relative à la mise en place du Sous-Groupe de Travail sur les Aires Protégées et la Faune Sauvage en Afrique Centrale au sein du Groupe de

Travail Biodiversité en Afrique Centrale . Pour terminer son propos, elle a réitéré la disponibilité de la GIZ à accompagner ce processus au niveau sous régional et a souhaité plein succès auxdits travaux.

Dans son allocution d'ouverture, **Monsieur Raymond MBITIKON**, Secrétaire Exécutif de la COMIFAC a d'abord souhaité la bienvenue et un agréable séjour aux délégués à cet atelier. Puis, il a remercié les autorités de la République du Cameroun pour avoir toujours accepté d'accueillir les réunions des différents groupes de travail de la COMIFAC et à tous les partenaires qui ont contribué à l'organisation de cette première réunion du Sous-Groupe de Travail sur les Aires Protégées et la Faune Sauvage en Afrique Centrale, notamment GIZ, JICA et le RAPAC. Il a ensuite insisté sur le rôle primordial que doit jouer le sous-groupe dans son processus d'opérationnalisation, celui de mettre en œuvre le plan d'action pour le renforcement de l'application des législations nationales sur la faune sauvage (PAPECALF). Ce plan, a-t-il ajouté, devrait permettre de mener des réflexions pouvant déboucher sur l'élaboration des stratégies en matière de lutte contre les crimes environnementaux causés par les braconniers organisés et bien armés, menaçant de ce fait les populations d'éléphants de la sous-région. Le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC s'est également félicité de l'engagement des Etats Membres à affronter de manière concertée ce fléau en prenant plusieurs initiatives allant, de la signature des protocoles d'accord à la création et à la gestion des aires protégées transfrontalières.

Pour terminer, le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC a invité les participants à examiner avec diligence les différents points inscrits à l'ordre du jour et a déclaré ouverts, les travaux de la première réunion du Sous-Groupe de Travail sur les Aires Protégées et la Faune Sauvage en Afrique Centrale.

ii. La présentation des participants et la vérification du quorum.

Le quorum étant atteint, les travaux se sont poursuivis par la mise en place du bureau des travaux, qui se compose ainsi qu'il suit :

- **Président** (Cameroun) : **Dr. Ibrahim LINJOUOM**, Sous-Directeur de la Conservation de la Faune, au Ministère des Forêts et de la Faune
- **Vice-président** (Tchad) : **DABOULAYE BAN-YMARY**, Directeur des Parcs Nationaux, des Réserves de Faune et de la Chasse, au Ministère de l'Environnement et des Ressources Halieutiques
- **Rapporteurs** :
 - (Congo) : Claude Etienne MASSIMBA, Directeur de la Faune et des Aires Protégées au Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable appuyé par **Jean Bosco NGANONGO**, Attaché à la Faune et aux Aires Protégées, représentant de la Coordination Nationale COMIFAC Congo ;
 - (RCA) : **Jean Baptiste MAMANG-KANGA**, Directeur de la Faune et des Aires Protégées, au Ministère des Eaux et Forêts, Chasse et Pêche ;
- **Modérateur** : **Chouaibou NCHOUTPOUEN**, Expert Biodiversité et Désertification de la COMIFAC

iii. Le rappel des objectifs et des résultats attendus

Cette présentation a été faite par M. Chouaibou NCHOUTPOUEN sur la base des éléments consignés dans les termes de référence.

iv. L'examen et l'adoption de l'ordre du jour

Après avoir clarifié l'insertion du point relatif à l'élaboration et à la validation de la feuille de route 2014 du SGTAPFS dans la session 3, qui traite des questions d'information, l'ordre du jour, ci-joint en annexe, a été adopté par l'ensemble des participants.

v. La session une a été close par une photo de famille.

SESSION 2 : QUESTIONS NECESSITANT UN EXAMEN APPROFONDI

Huit communications avec débats et la projection d'un film sur la problématique des aires protégées ont ponctué cette session. Il s'agit :

- (i) Présentation des missions et des modalités de fonctionnement du sous-groupe de travail sur les aires protégées et la faune sauvage à ses membres par M. Chouaibou NCHOUTPOUEN;
- (ii) Présentation du draft du guide sur la création des aires protégées transfrontalières en Afrique Centrale par M. Chouaibou NCHOUTPOUEN, Modérateur ;
- (iii) Rappel du processus de l'étude « Harmonisation des législations sur la faune et les aires protégées » et de l'analyse exhaustive et comparative des législations et outils de gestion des aires protégées et de la faune par M. Yadjji BELLO, Consultant;
- (iv) Présentation des lignes directrices et du modèle de structure législative par Dr. Antoine Rufin OKO, Consultant;
- (v) Présentation du processus de suivi des aires protégées, cas des sites pilotes du RAPAC par Mme. Florence PALLA, RAPAC;
- (vi) Présentation des initiatives engagées au niveau national pour combattre le braconnage et le commerce illicite des produits de la faune sauvage par les DFAP et/ou les DANAP ;
- (vii) Présentation des activités menées dans le cadre de la mise en œuvre du PAPECALF ;
- (viii) Projection d'un film sur la problématique des aires protégées : « Le Réveil des Virunga » ;
- (ix) Recherche des pistes de solutions pour accéder à la mise en place des cellules nationales de coordination de suivi de la mise en œuvre du PAPECALF par les Représentants de TRAFFIC, WWF, COMIFAC.

SESSION 3 : QUESTIONS D'INFORMATION

Au cours de cette session, les participants ont été informés sur les activités qui ont été déjà réalisées, notamment les Journées des Aires Protégées et celles qui sont en cours de réalisation, notamment l'état d'avancement du projet sous régional « viande de brousse », financé par le GEF et mis en œuvre par la FAO. En fin la feuille de route du SGTAPFS de la période 2014 a été élaborée et adoptée.

RECOMMANDATIONS

Au terme des travaux, les participants à la **première réunion du Sous-groupe de Travail sur les Aires Protégées et la Faune Sauvage en Afrique Centrale (SGTAPFS1)** ont formulé les recommandations suivantes :

A la COMIFAC de :

consolider le draft du guide de création des aires protégées transfrontalières en Afrique centrale sur la base des commentaires et observations faits par les participants au cours de cette rencontre et d'en transmettre aux pays pour amendements éventuels.

Au RAPAC de :

impliquer les structures spécialisées des ministères en charge de la faune et des aires protégées dans le processus de suivi des aires protégées (élaboration des indicateurs).

A la COMIFAC et au RAPAC de :

mobiliser des financements additionnels pour la prise en compte des pays non éligibles par le 10^{ème} FED dans l'étude sur l'harmonisation des législations nationales en matière de faune et des aires protégées.

Au SGTAPFS de :

- participer à la finalisation du glossaire sur les termes usuels utilisés dans le secteur forêt-environnement en Afrique centrale ;
- élaborer les termes de référence de l'étude sur le statut juridique des Eco gardes dans les pays de l'espace COMIFAC.

Aux pays (DFAP) de :

prendre les dispositions nécessaires pour favoriser l'appropriation du PAPECALF par les structures existantes qui traitent des questions relatives au renforcement de l'application de la loi faunique.

Fait à Douala, le 20 novembre 2013

Les Participants